

Communauté de Communes



PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Réunion publique

28 novembre 2023



Cittànova

1

QU'EST-CE QUE LE PLAN LOCAL
D'URBANISME INTERCOMMUNAL ?

2

LES OBJECTIFS DU PLUI

3

LE PLUI OU EN EST-ON ?
QUELLES SONT LES FUTURES ETAPES ?



1

QU'EST-CE QUE LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL ?



1 QU'EST-CE QUE LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL ?



Un projet d'aménagement et de développement : le PLUi formalise un **projet de territoire transversal** (démographie, habitat, équipements, économie, paysage) pour un horizon de 10 à 15 ans à l'échelle de la Communauté de Communes De l'Aire à l'Argonne.

Un outil réglementaire : le PLUi est un document d'urbanisme unique réglementant **le droit des sols** de chaque parcelle (privée ou publique). Il remplacera l'ensemble des documents d'urbanisme communaux actuellement en vigueur, mais respectera les particularités de chacune des 47 communes du territoire de la CCAA.

Il répond aux questions suivantes ...

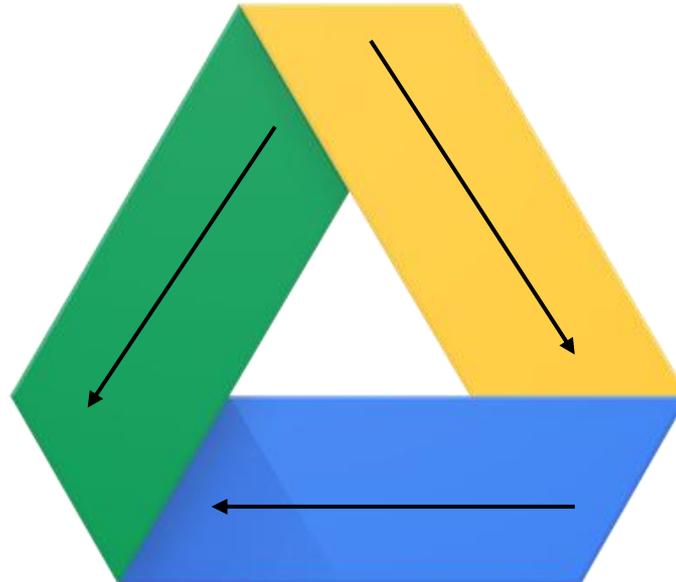
- Où vais-je pouvoir construire ?
- Sous quelles conditions ?
- Où vont pouvoir s'installer les services et les activités économiques ?
- Quels seront les espaces naturels et les zones agricoles préservés ?

... en respectant un cadre réglementaire

Des évolutions législatives récentes :

- 2019 : SRADDET
- 2021 : Loi Climat & Résilience
- 2023 : Loi Accélération ENR

**Un projet d'aménagement
du territoire qui répond
aux enjeux locaux**



**Etat des lieux du territoire/
Diagnostic partagé :**
Où habitons-nous ?
Où consommons-nous ?
Comment nous nous
déplaçons ?



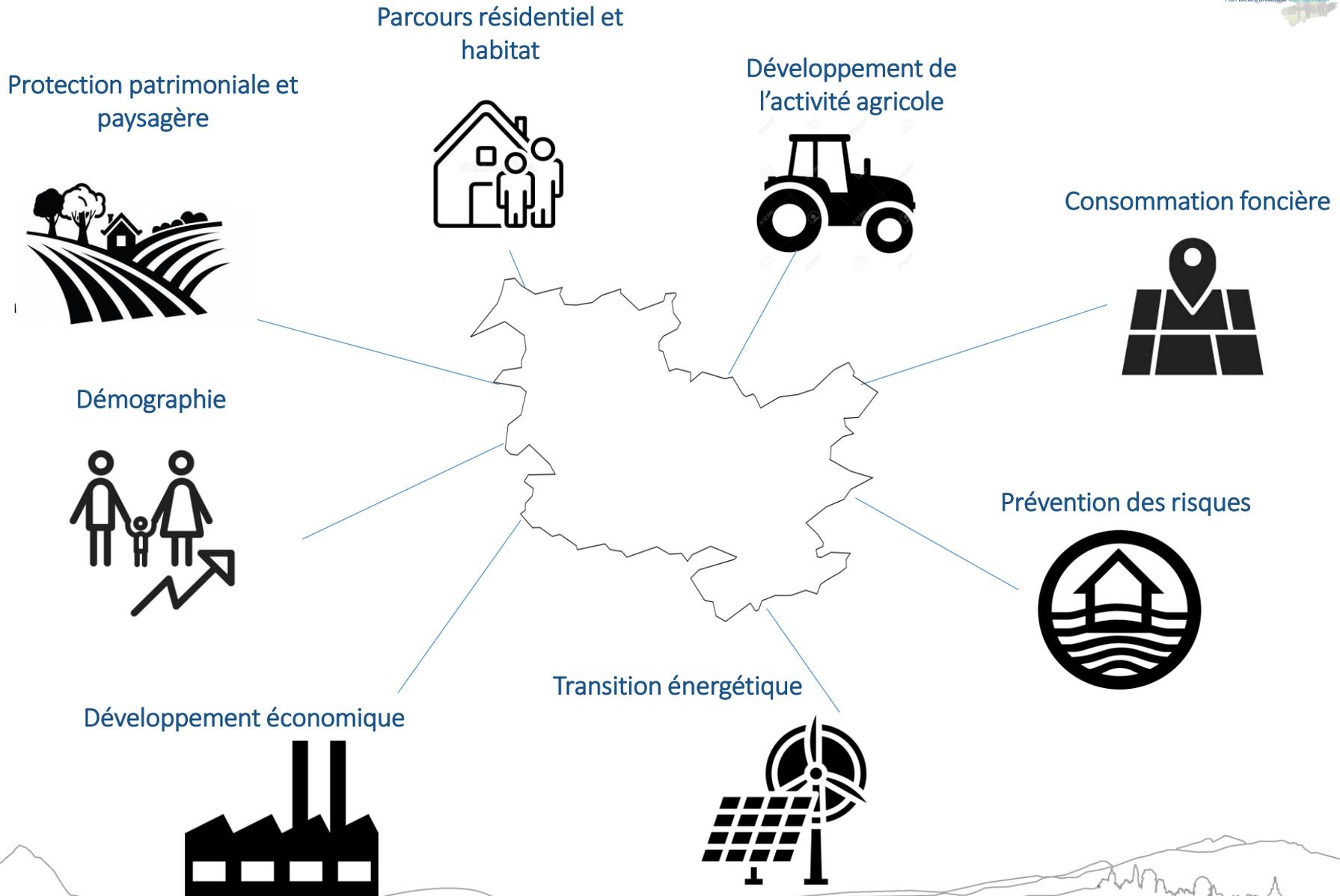
2

LES OBJECTIFS DU PLUI



2

LES OBJECTIFS DU TERRITOIRE DE LA CCAA



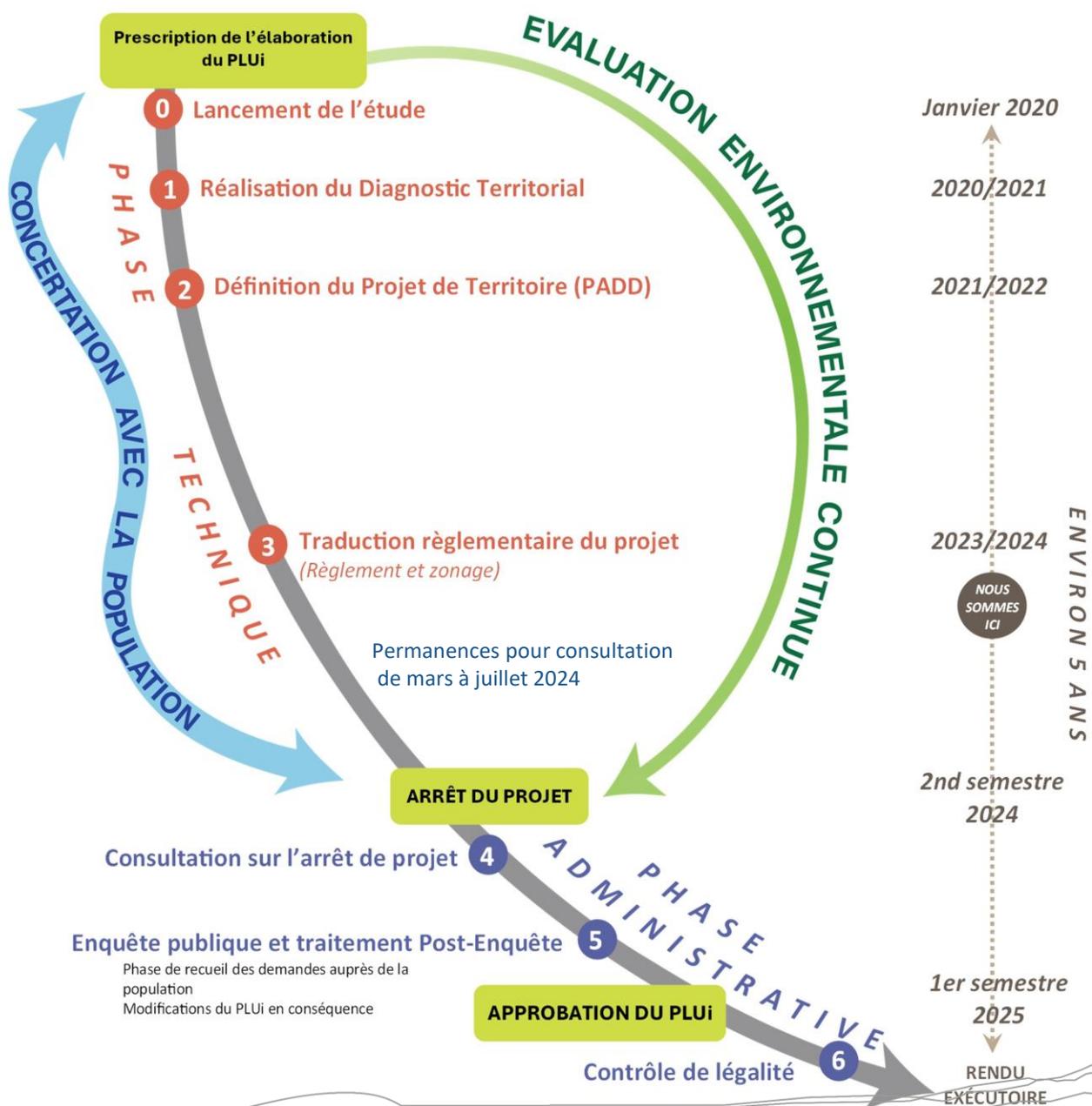


3

LE PLUI : OU EN EST-ON ?
QUELLES SONT LES PROCHAINES
ETAPES ?



3 LE PLUI : OU EN EST-ON ? QUELLES SONT LES PROCHAINES ETAPES ?



MERCI POUR VOTRE ATTENTION

UN PROJET ? UNE QUESTION ? UNE PROPOSITION ?

- Rendez-vous sur le site internet de la Communauté de Communes : www.cc-aireargonne.fr, dans votre mairie ou au siège de la CCAA pour consulter les documents du PLUi
- Déposez vos contributions au sein du registre de concertation mis à disposition dans chaque mairie ou par mail à l'adresse suivante plui@cc-aireargonne.fr ou par téléphone en demandant Hélène DAUSSEUR au 03.29.70.61.17

En présence de M. FRUTIER Narrateur et enquêteur du film



Dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme intercommunal, la Communauté de Communes de l'Aire à l'Argonne vous invite à une projection

LES 4 ÉLÉMENTS PRODUCTION
PRESENTENT

Paysans du Ciel à la Terre

MARDI 28 NOVEMBRE 2023
À 19H00 (ACCUEIL À PARTIR DE 18H30)

Suivi d'un échange avec l'enquêteur et narrateur du film

SALLE DES FÊTES
SEUIL D'ARGONNE

UNE ENQUÊTE RACONTÉE PAR
PHILIPPE FRUTIER

UN FILM DE
HERVÉ PAYEN

MUSIQUE DE
AGATHE VANNIEU

"UN FILM ENQUÊTE À LA RENCONTRE D'AGRICULTEURS QUI, CHACUN À LEUR FAÇON, TRAVAILLENT AVEC LA VIE DU SOL, AFIN DE NOURRIR LA TERRE AUTANT QU'ELLE NOURRIT LES HOMMES"

Communauté de Communes
Aire
Argonne

Places limitées. Réservation conseillée par téléphone au 03 29 70 61 17 ou par mail amenagement@cc-aireargonne.fr